



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MISSION DE COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ COORDINATION MANAGEMENT**

**DÉCISION N° DM-21-093  
EN DATE DU 04 MARS 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté A -20-495 en date du 2 juin 2020 donnant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, adjoint au Maire ;

**VU** la décision AU – 19-315 en date du 04/09/2019 de signer le marché de mission de coordination en matière de sécurité et de la protection de la santé pour les travaux de rénovation du clos-couvert de l'hôtel de ville avec la société COORDINATION MANAGEMENT ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour du Plan Général de Coordination dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société COORDINATION MANAGEMENT sise 17 place des échoppes 78 311 MAUREPAS, représentée par monsieur Christophe MASSON, gérant, l'avenant n°1 au marché de mission de coordination en matière de sécurité et de la protection de la santé pour les travaux de rénovation du clos-couvert de l'hôtel de ville.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 924,00 € TTC (770,00 € HT).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

**Signé**

**Mathieu BEAUFRÈRE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210304-lmc1H8221H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 04/03/2021  
Date de Publication : 04/03/2021